

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **JOUCAS**

SEANCE DU 2 MARS 2026

Envoyé en préfecture le 10/03/2026

Reçu en préfecture le 10/03/2026

Publié le

ID : 084-218400570-20260302-DEL_26_02_03-DE

Nombre de membres :

- Afférents au Conseil Municipal 11
- En exercice 10
- Qui ont pris part à la délibération..... 6

OBJET DE LA DELIBERATION n° 26-02-03

VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE – EXERCICE 2026

L'an deux mille vingt-six et le deux du mois de mars à 18 heures, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué le 25.02.2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Mr. Lucien AUBERT, Maire,

Etaient présents : M. Lucien AUBERT, Mme Séverine GUILLOT, M. Maurice JEAN, Mme Laëtitia NICOLAS, M. Lionel NICOLAS, Mme Muriel PONTET,

Absents : M. Olivier LAUBRON, M. Laurent QUEYTAN, M. Alessandro POZZO, M. Thibaud RICHARD.

Mme Muriel PONTET a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif pour l'exercice 2026 et rappelle la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2025 précédemment approuvée.

Ce document, dont un exemplaire a été adressé en temps utile à chacun des conseillers municipaux, présente une balance générale comme suit :

FONCTIONNEMENT		Dépenses de la section de fonctionnement	Recettes de la section de fonctionnement
VOTE	Crédits de fonctionnement Votes au titre du présent budget	1.216.299,30	712.512,00
REPORTS	Restes à réaliser (R.A.R) de l'exercice précédent		
	002 résultats de fonctionnement reporté		503.787,30
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1.216.299,30	1.216.299,30
INVESTISSEMENT		Dépenses de la section d'investissement	Recettes de la section d'investissement
VOTE	Crédits d'investissement Votes au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	1.414.311,24	1.051.483,95
REPORTS	Restes à réaliser (R.A.R) de l'exercice précédent (2)	105.410,51	101.340,80
	001 solde d'exécution de la section investissement reporté		366.897,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1.519.721,75	1.519.721,75
TOTAL DU BUDGET DE LA COMMUNE		2.736.021,05	2.736.021,05

Monsieur le Maire invite ensuite les conseillers municipaux à présenter, le cas échéant, leurs demandes d'explications ou à lui faire part de leurs observations.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de Monsieur le Maire,
Et après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- **APPROUVE** l'exposé de Monsieur le Maire,
- **VOTE** le budget primitif 2026 du budget de la commune comme cité ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Le Maire,

Lucien AUBERT



La secrétaire de séance,

Muriel PONTET

A handwritten signature in blue ink, consisting of a horizontal line with a vertical stroke crossing it, representing Muriel Pontet.